

---

Adresse de la société des Amis de la Liberté et de l'Égalité (Charente) qui témoigne sa reconnaissance du nouveau triomphe que l'énergie de la Convention vient d'assurer à la liberté, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société des Amis de la Liberté et de l'Égalité (Charente) qui témoigne sa reconnaissance du nouveau triomphe que l'énergie de la Convention vient d'assurer à la liberté, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 276;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28167\\_t1\\_0276\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28167_t1_0276_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

à aller veiller à votre conservation particulière et aider nos braves frères de Paris à vous délivrer de tous les ennemis de la liberté qui vous obsèdent et cherchent à entraver vos opérations par les intrigues et les cabales.

Salut, force, constance et fraternité ».

J.B. GIRARD, BROUILHONY, BOYER, REBOUL, RULUS.

### LXXXII

[*La Sté popul. de Séverac, à la Conv.; s.d.*] (1).

Les mesures que vous venez de prendre dans cette occasion critique sont dignes des représentants d'un peuple grand et magnanime; grâce mille fois vous soient rendues énergiques et infatigables républicains! Les conspirateurs et les traîtres auront beau se cacher pour ourdir et combiner avec astuce des projets infâmes, votre Comité de salut public est là pour les prévenir. Qu'ils tremblent donc ces assassins de la liberté et de l'égalité! Qu'ils apprennent, ces intrigants, aux dépens de leurs têtes coupables, que le peuple français veut vivre libre ou périr. Représentants, nous ne connaissons que vous; vous seuls avez notre estime et notre amitié; recevez ici l'hommage de notre sincère reconnaissance; continuez à parcourir votre auguste carrière; n'abandonnez pas (nous vous en prions), les rênes du gouvernement révolutionnaire pour le remettre entre des mains inexercées; à cette prière nous en ajoutons une seconde non moins importante, c'est que vous continuiez votre confiance aux Comités de salut public et de sûreté générale ».

BAQUIER (*présid.*), BELLOC (*secrét.*), BLANC (*secrét.*).

### LXXXIII

[*La Sté des Amis de la Liberté et de l'Egalité, à la Conv.; Aigne, 18 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants du peuple,

La société montagnarde des amis de la liberté et de l'égalité d'Aigne, chef-lieu de canton, district de Ruffec, département de la Charente, vous témoigne sa reconnaissance du nouveau triomphe que votre énergie vient d'assurer à la liberté. C'est aux coups que vous avez déjà portés aux intrigants et aux traîtres que nous reconnaissons que vous êtes dignes de la confiance républicaine; continuez donc, Braves montagnards, et restez à votre poste jusqu'à ce que les tyrans aient été rejoindre les mânes impures de leurs satellites et que vous ayez élevé la France à la dignité qui l'attend dans les annales de l'histoire. S. et F. ».

GAUTUS, BROUSSAUD, DELOUCHE, DEROIX, AUSSIGNAC [et 5 signatures illisibles].

### LXXXIV

[*La Sté des Amis de la Constitution de 1793, à la Conv.; Aiguillon, 18 germ. II*] (1).

« Quand la Société populaire d'Aiguillon a eu connaissance de ton adresse énergique, Montagne auguste, quand elle a sçu que le glaive national avait fait justice au peuple français des trahisons auxquelles le livrent sans cesse les soudoyés de la coalition, avec quel enthousiasme n'a-t-elle pas manifesté la reconnaissance que méritent d'aussi glorieux travaux, avec quel élan d'allégresse s'est-elle écrié toute ensemble : vive la Montagne de la Convention nationale ! vivent tous les patriotes qui secondent ses généreux efforts !

Déjà la Société d'Aiguillon avait juré en ses représentants une confiance illimitée, et les avait invités avec instance de couronner par tous leurs moyens l'édifice chéri de tous les républicains, l'objet de tous leurs vœux, parce qu'il est celui de la haine des rois.

Il ne fallait rien moins qu'une Convention de ta trempe pour résister à tous les efforts convulsifs de l'aristocratie expirante, déjà, mais que des Ronsin, des Brissot, des Hébert, des Momoro, ont par leur perfidie masquée d'un faux patriotisme ravivée et servie jusqu'à cette époque.

Quand des conspirateurs dont les plans étaient aussi vastes que criminels, sont déjoués et punis par tes soins infatigables ! Quand nos armées sont portées à un nombre aussi prodigieux, et approvisionnées de tout ce que le sol de la République peut produire ! Quand enfin elles brûlent du désir bien louable de venger par la chute de tous les trônes, l'offense impardonnable qu'ils ont faite aux français ! Peut-on ne pas se réjouir d'avance et compter autant de victoires qu'il y aura de batailles données aux esclaves des rois.

Représentants d'un peuple régénéré par vos soins, maintenu dans ses droits par votre surveillance et l'effusion du sang de ses défenseurs, faites que tant de travaux et de dangers ne soient pas sans récompense, et que bientôt ils puissent nous amener ces jours prospères où l'univers entier ne sera plus qu'une même famille, dirigée par les mêmes principes d'égalité, d'union et fraternité.

La société d'Aiguillon se plaira toujours à témoigner à la Convention son aveugle confiance et son obéissance la plus entière en tout ce qui pourrait émaner de son sein; elle sait que de sa Montagne formidable doivent partir les rayons lumineux, qui doivent désormais éclairer tous les républicains, et que de là aussi doivent être lancées les foudres vengeresses qui en raseront pour toujours les ennemis communs de la République.

Tremblez perfides agitateurs du peuple français, votre dernière heure est sonnée ! Vos machinations sont aussitôt déjouées que conçues ! La Convention nationale en suit les

(1) C 303, pl. 1101, p. 31. Départ. de l'Aveyron.

(2) C 303, pl. 1101, p. 32.

(1) C 303, pl. 1101, p. 33. Départ. du Lot-et-Garonne.